

Efficacité potentielle, efficacité réelle et protection des vaccins

14 juillet 2021

[English](#)

[العربية](#)

[中文](#)

[Русский](#)

[Español](#)

Cet article fait partie d'une série d'explications à propos de la mise au point et de la distribution des vaccins. Apprenez-en plus à propos des vaccins, depuis leur fonctionnement et leur fabrication jusqu'à la garantie de leur innocuité et d'un accès équitable, dans la série de l'OMS « [Les vaccins expliqués](#) ».

Il a été prouvé que les vaccins contre la COVID-19 sont sans danger et efficaces et qu'ils sauvent des vies. Comme tous les vaccins, ils n'apportent pas une protection totale aux personnes vaccinées et nous ne savons pas encore dans quelle mesure ils peuvent empêcher une personne de transmettre le virus à d'autres. Donc, en plus de nous faire vacciner, nous devons aussi continuer d'appliquer les [autres mesures](#) destinées à combattre la pandémie.

Efficacité potentielle, efficacité réelle et protection des vaccins

Tous les vaccins anti-COVID-19 approuvés par l'OMS pour une utilisation d'urgence sont passés par des essais cliniques randomisés destinés à en vérifier la qualité, l'innocuité et l'efficacité potentielle. Pour être approuvés, les vaccins sont tenus d'avoir un taux d'efficacité potentielle de 50 % au minimum. Une fois approuvés, ils font l'objet d'un [suivi permanent](#) pour s'assurer de leur innocuité et de leur efficacité réelle. Mais quelle est la différence entre efficacité potentielle et efficacité réelle ?

L'**efficacité potentielle** d'un vaccin se mesure dans le cadre d'un essai clinique contrôlé et

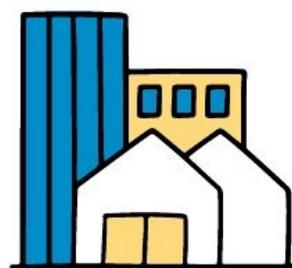
repose sur le nombre de personnes qui, ayant été vaccinées, ont développé « un résultat présentant un intérêt » (en général, la maladie) en le comparant à celles qui ont développé le même résultat après avoir reçu un placebo (vaccin factice). Au terme de l'étude, on compare le nombre de personnes malades dans chaque groupe, de manière à calculer le risque relatif de tomber malade selon que l'on ait, ou non, été vacciné. À partir de ces données, on calcule l'efficacité potentielle – qui permet de savoir dans quelle mesure le vaccin diminue le risque de contracter la maladie. Si l'efficacité potentielle d'un vaccin est élevée, il y a beaucoup moins de personnes qui sont tombées malades dans le groupe qui a reçu le vaccin que dans celui qui a reçu le placebo.

Donc, imaginons par exemple qu'un vaccin ait une efficacité potentielle prouvée de 80 %. Cela signifie que, parmi les personnes qui ont participé à l'essai clinique, celles qui ont reçu le vaccin ont eu un risque de développer la maladie inférieur de 80 % à celui du groupe qui a reçu le placebo. Ce chiffre est calculé en comparant le nombre de cas de la maladie dans le groupe vacciné et dans le groupe placebo. Une efficacité potentielle de 80 % ne signifie pas que 20 % du groupe vacciné tomberont malades.



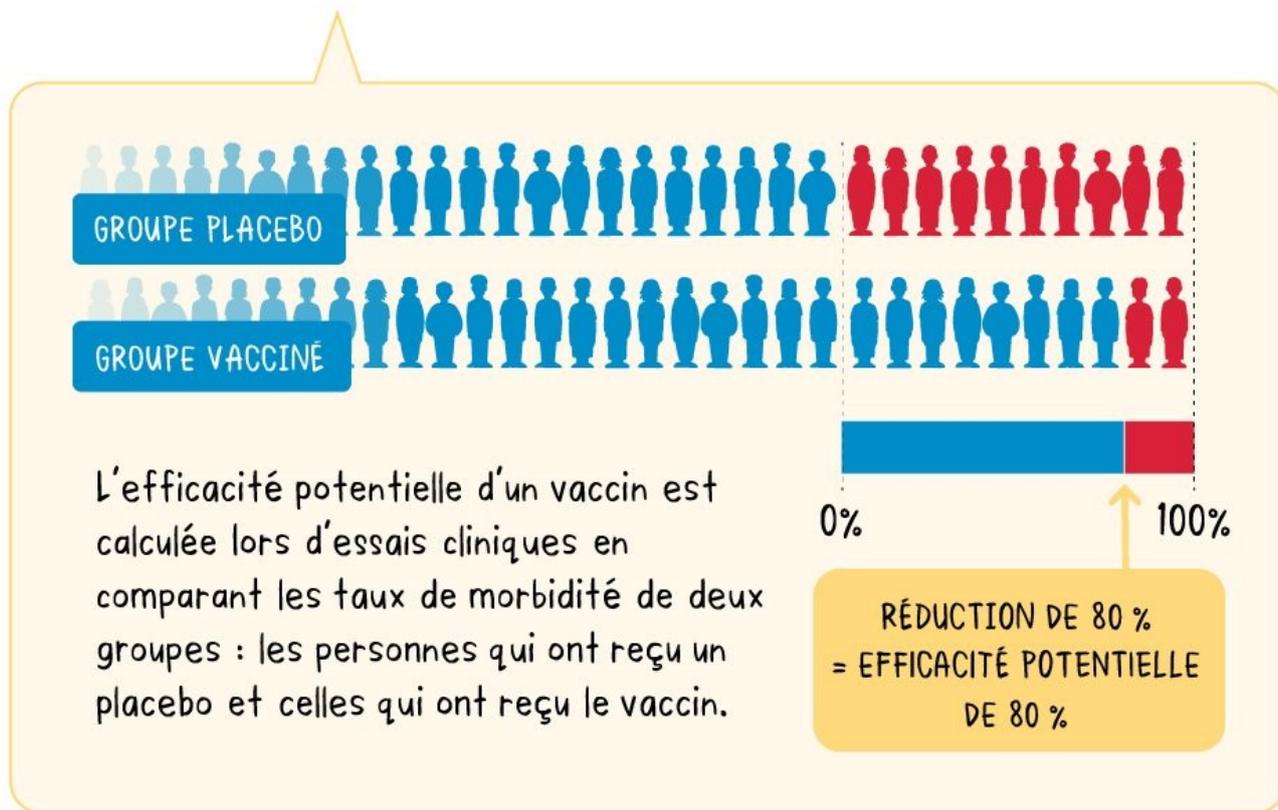
Efficacité potentielle

Se rapporte au comportement du vaccin dans des conditions idéales
– des essais cliniques contrôlés.



Efficacité réelle

Se rapporte au comportement du vaccin dans la population en général.



Si un vaccin a une efficacité potentielle de 80 pour cent:



Cela ne signifie pas qu'il ne fonctionnera que dans 80 % des cas.

Cela signifie qu'au sein d'une population vaccinée, il y aura 80 % de personnes en moins qui contracteront la maladie après avoir été en contact avec le virus.

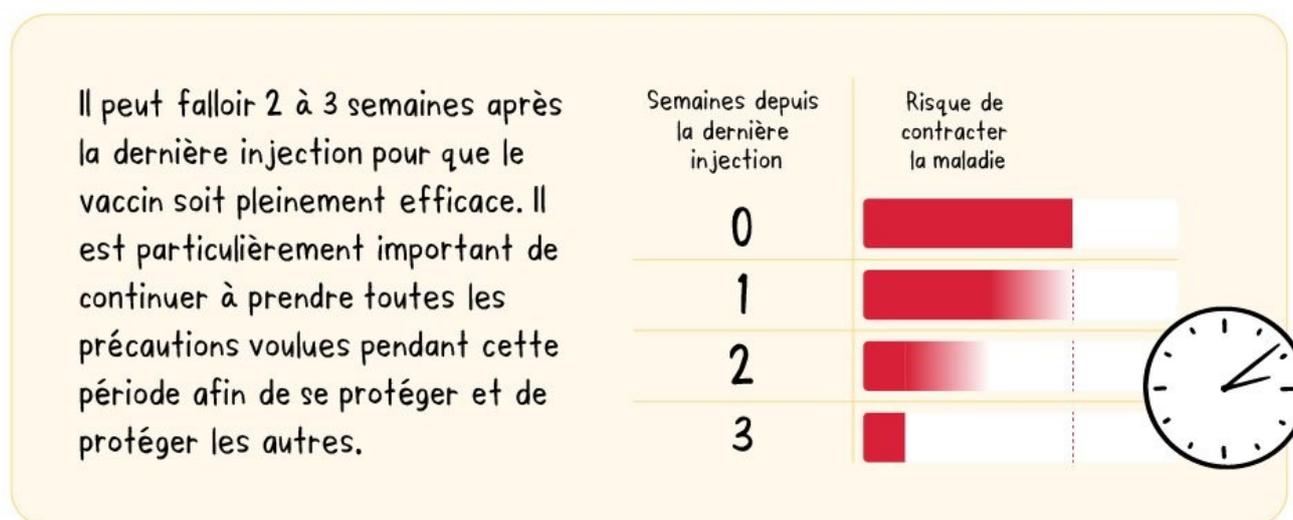


L'**efficacité réelle** du vaccin mesure à quel point il fonctionne dans le monde réel. Les essais cliniques font appel à un large éventail de personnes – d'âges différents, des deux sexes, d'origines ethniques différentes, certaines avec des pathologies connues – mais elles ne peuvent être parfaitement représentatives de l'ensemble de la population. L'efficacité potentielle observée

dans les essais cliniques s'applique à des résultats propres à ces essais. L'efficacité réelle est mesurée par l'observation de la protection que le vaccin apporte à des communautés dans leur ensemble. Cette efficacité dans le monde réel peut être différente de celle mesurée dans les essais cliniques, car il est impossible de prévoir avec certitude dans quelle mesure un vaccin sera efficace pour une population bien plus importante et plus variée qui se fait vacciner en situation réelle.

Protection vaccinale et calendrier

Les vaccins confèrent une forte protection, mais celle-ci prend du temps à se mettre en place. Pour obtenir une immunité totale, il faut recevoir toutes les doses nécessaires d'un vaccin. Ainsi, un vaccin à deux doses n'offrira qu'une protection partielle après la première dose, protection que la deuxième dose viendra renforcer. Il faut du temps ensuite pour que la protection atteigne son plus haut niveau, quelques semaines après la deuxième dose. Dans le cas d'un vaccin à dose unique, on acquiert une immunité maximale contre la COVID-19 quelques semaines après la vaccination.

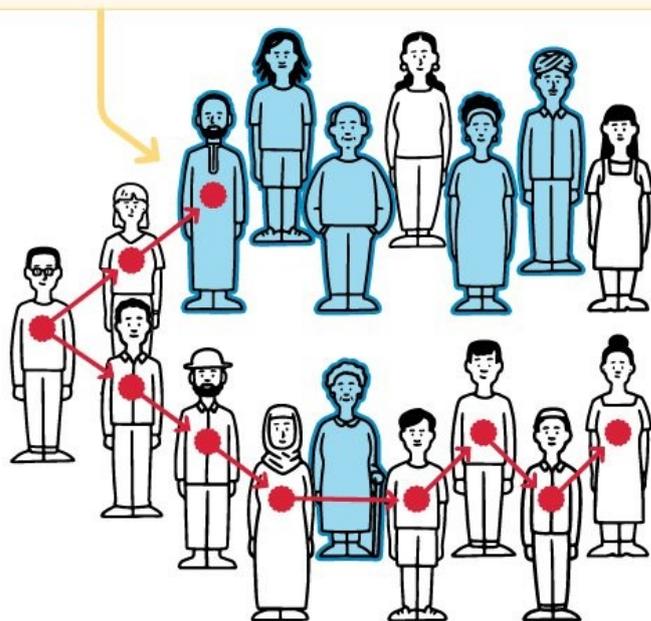


Protection vaccinale et infection

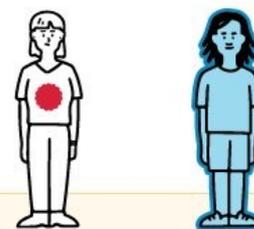
Les vaccins peuvent empêcher la plupart des gens de ne pas tomber malades de la COVID-19, mais pas tout le monde.

Même après avoir reçu toutes les doses recommandées et attendu quelques semaines pour que l'immunité se mette en place, il subsiste une possibilité d'être infecté. Les vaccins ne confèrent pas une protection intégrale (100 %) et des infections peuvent survenir, même chez les personnes qui ont été entièrement vaccinées.

Les vaccins n'offrent pas une protection totale (100 %), de sorte que des infections post-vaccinales peuvent survenir.



Cependant, à mesure qu'augmentera le nombre de personnes vaccinées, on s'attend à ce que moins de gens soient en contact avec le virus.



INFECTÉE

VACCINÉE

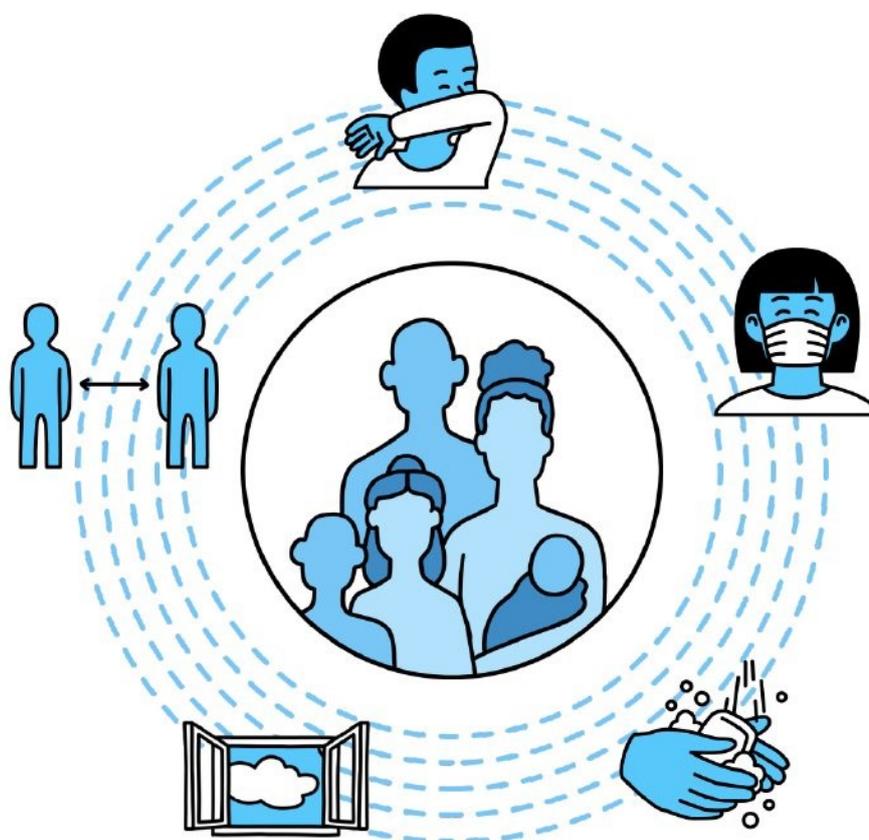
Les personnes vaccinées qui tombent malades ont en général des symptômes plus bénins et il est très rare qu'elles aient une forme grave de la maladie ou qu'elles en meurent.

Protection vaccinale et transmission

Les vaccins contre la COVID-19 sont des outils essentiels de la riposte à la pandémie et ils offrent une protection contre les formes graves de la maladie et les décès. Ils confèrent au minimum une certaine protection contre l'infection et la transmission, mais pas autant que contre les formes graves et les décès. Il faut plus d'éléments probants pour déterminer dans quelle mesure ils enrayerent l'infection et la transmission.

Après avoir été vacciné, il convient de continuer à prendre des précautions simples, comme assurer une distanciation physique, porter le masque, bien ventiler les pièces, éviter les foules, se laver les mains et tousser dans son coude ou dans un mouchoir. Faites-vous tester si vous êtes malade, même si vous avez été vacciné. Informez-vous des conseils en vigueur là où vous vivez et travaillez. Ne négligez aucune de ces mesures !

MÊME SI VOUS ÊTES VACCINÉ, TOUS CES GESTES NOUS PROTÈGENT TOUS



Protection vaccinale et variants

Lorsqu'il y a plus de cas et que la transmission s'accélère, la probabilité augmente de voir apparaître de nouveaux variants dangereux et davantage transmissibles, susceptibles de se propager plus facilement et d'entraîner des formes plus graves de la maladie.

En l'état actuel de nos connaissances, les vaccins s'avèrent efficaces contre les variants existants, notamment pour prévenir les formes graves de la maladie, les hospitalisations et les décès. Cependant, certains variants influent légèrement

sur la capacité des vaccins à protéger contre les formes bénignes de la maladie et contre l'infection.

Il est probable que les vaccins conservent leur efficacité contre les variants en raison de la réponse immunitaire de grande ampleur qu'ils entraînent, ce qui signifie que les changements ou les mutations du virus ne risquent guère de rendre les vaccins totalement inopérants.

L'OMS revoit en permanence les informations disponibles et mettra ses orientations à jour dès qu'elle en saura plus. Pour obtenir les dernières informations sur nos connaissances des variants du virus de la COVID-19, consultez nos rapports de situation épidémiologique hebdomadaires et notre fiche explicative consacrée aux [variants du virus et à leurs effets sur les vaccins contre la COVID-19](#).

L'une des meilleures façons de se prémunir contre les nouveaux variants consiste à continuer d'appliquer les mesures de santé publique éprouvées et à déployer les vaccins. Tous les vaccins contre la COVID-19 qui ont reçu une autorisation de l'OMS pour une utilisation d'urgence ont fait l'objet d'essais méticuleux et ont démontré un haut niveau de protection contre les formes graves de la maladie et les décès. À mesure que des variants plus résistants du virus verront le jour, il est important que vous vous fassiez vacciner lorsque votre tour viendra.

QUAND VOTRE TOUR ARRIVE, FAITES-VOUS VACCINER

Tous les vaccins approuvés contre la COVID-19 ont fait l'objet d'essais minutieux et ils offrent tous un niveau de protection élevé contre les formes graves de la maladie et les décès qui lui sont imputables.



Il est important de se faire vacciner au plus tôt et de ne pas attendre. De cette manière, nous renforçons plus rapidement l'immunité au sein de nos communautés et nous pouvons reprendre une vie normale.



Organisation
mondiale de la Santé